La petite histoire de l'édition franco-canadienne

De la création à la compétition

Lucie HOTTE
Université d'Ottawa

Résumé : L'édition en contexte francophone minoritaire au Canada pose des défis particuliers qui obligent les maisons d'édition à faire front commun pour assurer la diffusion de leurs livres au-delà des frontières de leur province d'origine. Pourtant, le milieu de l'édition, comme tout domaine commercial, fonctionne selon les lois du marché, de l'offre et de la demande et de la concurrence qui font en sorte que les éditeurs sont en compétition entre eux pour la vente de livres. Les maisons d'éditions cherchent également à se faire une réputation solide. S'engage alors une lutte pour le capital symbolique. Celle-ci est particulièrement virulente entre deux maisons d'édition franco-ontariennes dans les années 1990, soit les Éditions du Nordir fondées en 1988 et les Éditions Prise de parole, mises sur pied en 1973. Cet article analyse divers documents d'archives ou publiés afin de mieux comprendre ce qui est alors en jeu.

Mots-clés : édition, francophonie canadienne, regroupements d'éditeurs, capital symbolique

Pour les communautés de langue minoritaire, l'accès à la culture dans leur langue n'est jamais facile. Au Canada, où deux langues, l'anglais et le français, sont des langues officielles, toutes deux sont minoritaires dans une partie du pays : l'anglais au Québec et le français dans toutes les autres provinces et tous les territoires. Toutefois, contrairement aux anglophones du Québec, les Franco-Canadiens[1] ne peuvent pas compter sur la force de leur langue ailleurs sur le continent américain pour avoir accès à des produits culturels dans leur langue. C'est effectivement tout un défi pour les francophones qui vivent en situation minoritaire puisqu'ils sont peu nombreux. En

[1] Le terme Franco-Canadiens renvoie aux francophones du Canada vivant en situation minoritaire. Il remplace l'ancien terme Canadiens français qui incluait les Québécois. Ces derniers utilisent ce gentilé pour se désigner depuis les années 1970.

Ontario, où elles sont en plus grand nombre (622 340[2]), les personnes de langue maternelle française comptent pour environ 4 % de la population. Au Nouveau-Brunswick, le français est la langue maternelle de 32 % de la population, mais cela n'équivaut qu'à 234 966 individus[3]. Toutefois, en dépit de ces défis démographiques, les francophones de ces deux provinces, tout comme ceux du Manitoba (43 207 personnes, soit 3,4 % de la population[4]), se sont dotés de maintes institutions culturelles. Les autres provinces et territoires où la population francophone est moins importante en nombre[5] cherchent tant bien que mal à préserver des organismes francophones. Par exemple, toutes les provinces ont au moins une compagnie de théâtre professionnelle de langue française, plusieurs présentent toutefois leurs pièces avec des surtitres en anglais afin de rejoindre la population anglophone ou francophile. La littérature pose, elle, des défis particuliers. Certes, écrire en français ne demande pas d'accès à des infrastructures coûteuses comme c'est le cas pour le théâtre ou la musique, mais si les écrivains souhaitent publier leur manuscrit, vendre leur livre et rejoindre un public lecteur, des maisons d'édition, des librairies, une critique littéraire et des bibliothèques sont nécessaires, sans compter les lecteurs, bien entendu. Ces défis ont mené à des rapprochements entre les maisons d'édition francophones qui voient le jour depuis le début des années 1970 dans toutes les régions du Canada, dont la fondation du Regroupement des éditeurs franco-canadiens en 1988[6] est la plus représentative, afin de s'allier notamment pour percer sur les marchés québécois et international. Cela n'empêche toutefois pas les maisons de se faire concurrence, notamment en Ontario où elles sont plus nombreuses, toutes cherchant à obtenir de meilleurs chiffres de vente ou une meilleure réputation. La lutte pour le capital symbolique[7] est particulièrement virulente entre deux maisons d'édition franco-ontariennes dans les années 1990, soit les Éditions du Nordir fondées en 1988 et les Éditions Prise de parole, la doyenne des maisons ontariennes. Les documents d'archives éditoriales[8] permettent d'en cerner les contours. Dans cet article, je ferai un bref rappel de l'historique des premières maisons d'édition au Nouveau-Brunswick, en Ontario et au Manitoba, dans les années 1970 et 1980, afin de fournir le contexte dans lequel s'engage le combat mené par Robert

[2]Commissariat aux langues officielles, « Infographie : le fait français en Ontario », https://www.clo-ocol.gc.ca/fr/statistiques/infographiques/presence-francophone-ontario (consulté le 7 septembre 2021).

[3]Commissariat aux langues officielles, « Infographie : le fait français au Nouveau-Brunswick », https://www.clo-ocol.gc.ca/fr/statistiques/infographiques/presence-francaise-au-nouveau-brunswick (consulté le 7 septembre 2021).

[4]Commissariat aux langues officielles, « Infographie : le fait français au Manitoba », https://www.clo-ocol.gc.ca/fr/statistiques/infographiques/presence-francaise-manitoba (consulté le 7 septembre 2021).

[5]Voir l'ensemble des infographies des provinces et territoires : Commissariat aux langues officielles, « Les infographies sur les langues officielles du Canada », https://www.clo-ocol.gc.ca/fr/statistiques/infographiques (consulté le 7 septembre 2021).

[6]Voir l'article de Mathieu Simard dans cet ouvrage, de même que le site du REFC : Regroupement des éditeurs franco-canadiens, « Historique », https://refc.ca/a-propos/historique/ (consulté le 7 septembre 2021).

[7]Il s'agit de la compétition pour la reconnaissance des œuvres publiées par l'attribution de prix, par une critique positive ou par la notoriété des œuvres ou des écrivains de la maison.

[8]La pandémie a limité mon accès aux fonds d'archives. J'ai pu consulter les fonds des Éditions du Nordir (CRCCF, Université d'Ottawa, C-163), des Éditions du Vermillon (CRCCF, Université d'Ottawa, C-159), des Éditions L'Interligne (CRCCF, Université d'Ottawa, C-86) et du Regroupement des éditeurs canadiens-français (CRCCF, Université d'Ottawa, C-164), mais le fonds Robert Yergeau (CRCCF, Université d'Ottawa, P367) n'étant pas encore traité n'a pas pu être exploité. Les fonds des Éditions Prise de parole et des Éditions David sont en instance d'acquisition par le CRCCF et ne seront pas disponibles avant un certain temps. Des entretiens ont été menés auprès des éditeurs au Manitoba, en Ontario et au Nouveau-Brunswick dans le cadre de trois projets financés par le CRSH que je remercie pour son appui.

Published in : GLINOER, Anthony (dir.), *Les maisons d'édition francophones au prisme de leurs archives*, Editions des archives contemporaines, ISBN : 9782813004130, doi : 10.17184/eac.9782813004130

Yergeau, directeur-fondateur du Nordir. J'analyserai son discours à la lumière des demandes de subventions qu'il a rédigées, des entretiens qu'il a accordés, mais aussi du recueil de poésie pamphlétaire qu'il publie sous le pseudonyme de Béatrice Braise, *Les Franco-Ontariens et les cure-dents*. On verra ainsi que si le regroupement sert des fins commerciales, la lutte a, elle, une visée symbolique.

1 Naissance et essor de l'édition francophone en contexte minoritaire

L'édition en français à l'extérieur du Québec débute de façon assez artisanale à la fin du XIX^{e} siècle et au début du XX^{e} grâce aux imprimeries des journaux, des congrégations religieuses et aux imprimeurs, surtout ceux du matériel gouvernemental à Ottawa. Toutefois, jusqu'au début des années 1970, les écrivains francophones du Canada qui vivent à l'extérieur du Québec sont contraints, le plus souvent, de publier dans la Belle province ou en France. Tout change à la fin des années 1960 après la Révolution tranquille et l'éclatement de ce qui était alors appelé le Canada français. Le Québec revendique de plus en plus son autonomie, voire son indépendance du Canada, et juge que le français sur le continent nord-américain n'est viable que dans cette province où les locuteurs sont majoritaires. Les francophones vivant en contexte minoritaire se mobilisent — notamment les jeunes adultes en Ontario — et fondent de nouvelles institutions francophones dont de véritables maisons d'édition. En 1972, au Nouveau-Brunswick, naissent les Éditions d'Acadie, un projet mis sur pied par quelques professeurs du Département d'études françaises de l'Université de Moncton, dont Melvin Gallant, le principal instigateur du projet, Gérard LeBlanc et Laurent Lavoie[9]. Leur objectif est clair : « promouvoir la création littéraire en Acadie et répondre aux besoins du milieu dans tous les domaines où le livre doit jouer un rôle indispensable[10] ». Nous sommes face ici à un projet d'autonomisation de la littérature locale que l'on retrouvera l'année suivante en Ontario et en 1974 au Manitoba. Ce sont aussi des professeurs, soit Annette Saint-Pierre, professeure de littérature au Collège universitaire de Saint-Boniface, Robert Painchaud, professeur d'histoire de l'Université de Winnipeg, et l'historien Lionel Dorge, qui fondent la première maison d'édition franco-manitobaine, les Éditions du Blé. La maison « a pour mandat de publier des œuvres en tout genre, d'auteurs du Manitoba ou de l'Ouest canadien, ou des livres portant sur le Manitoba et l'Ouest canadien[11] ». Membres de l'élite lettrée, les professeurs de littérature sont bien placés pour mesurer l'importance des maisons d'édition locales. En Ontario, toutefois, ce sont des étudiants qui fondent les Éditions Prise de parole à Sudbury en 1973. Ceux-ci cherchent à publier une plaquette de poésie qu'ils ont réalisée dans le cadre d'un atelier de création. Leur vision de la mission de leur maison était claire : celle-ci devait être « animatrice des arts littéraires chez les francophones de l'Ontario », elle devait surtout se mettre « au service de tous les créateurs littéraires franco-ontariens ». Ces maisons d'édition sont rapidement associées à la littérature particulariste, soit aux œuvres qui mettent en scène la région d'où elles émanent, valorisent la langue locale et abordent des thématiques que l'on perçoit,

[9] Voir Lonergan, David, *Acadie 1972. Naissance de la modernité acadienne*, Prise de parole, Coll. « Agora », Sudbury, 2013, p. 11-12.

[10] *Ibid.*, p. 13.

[11] Léveillé, J.R. (2015), « La petite histoire de la fondation des Éditions du Blé », *Cahiers franco-canadiens de l'Ouest*, vol. 27, No 2, p. 245.

Published in : GLINOER, Anthony (dir.), *Les maisons d'édition francophones au prisme de leurs archives*, Editions des archives contemporaines, ISBN : 9782813004130, doi : 10.17184/eac.9782813004130

parfois à tort, comme propres à la communauté. Bien que d'autres maisons voient le jour en Acadie (les Éditions Perce-Neige en 1980 et les Éditions Bouton d'or d'Acadie consacrées au livre jeunesse en 1996) et dans l'Ouest (les Éditions des Plaines en 1979, les Éditions Louis Riel (aujourd'hui les Éditions de la Nouvelle plume) en 1984), c'est en Ontario qu'elles prolifèrent durant les années 1980.

Au début de cette décennie, deux maisons d'édition ouvrent leurs portes à Ottawa. La première, les Éditions L'Interligne, est fondée en 1981 afin de publier la revue *Liaison*, jusqu'alors consacrée au théâtre et publiée par Théâtre Action. Comme la revue souhaite étendre son contenu à la littérature, la chanson, les arts visuels et le cinéma, Théâtre Action, qui se consacre exclusivement à la promotion du théâtre, ne peut plus en assurer la publication. Lors de sa fondation, la maison avait comme buts de « faire connaître l'actualité culturelle ainsi que la créativité artistique qui caractérisent l'Ontario français et […] [de] mettre en valeur le patrimoine culturel et historique des Franco-Ontariens et Franco-Ontariennes[12] ». La maison publiera d'ailleurs essentiellement des ouvrages historiques dans sa première décennie. La politique éditoriale de L'Interligne, qui limite « son champ d'action à la publication d'ouvrages portant sur les arts ou le patrimoine franco-ontariens[13] », l'inscrit dans la lignée de celle des Éditions Prise de parole et l'associe, elle aussi, à l'esthétique particulariste.

La deuxième, les Éditions du Vermillon, est fondée en 1982 par Jacques Flamand et Monique Bertoli. Dans un entretien qu'ils m'ont accordé en 2013, ils confient que leur désir de fonder une maison d'édition tenait à deux choses : pour Jacques Flamand, il s'agissait d'avoir un endroit où publier, car, dit-il, « il y avait beaucoup d'œuvres et puis peut-être pas assez de possibilités de se faire connaître[14] », alors que Monique Bertoli parle plutôt de son amour de la littérature[15]. Fraîchement arrivés au Canada, ils s'engagent dans le milieu littéraire franco-ontarien, mais ils n'inscrivent pas leur maison dans une visée particulariste. Leurs propos recueillis en 2013, alors qu'ils étaient déjà assez âgés, laissent croire que leur motivation était très liée à un amour de la littérature qui dépassait toutes les frontières géographiques et englobait tous les genres, toutes les formes littéraires.

Ces trois maisons d'édition, solidement ancrées dans le paysage littéraire franco-ontarien se disputent les subventions d'aide à l'édition des gouvernements provincial, fédéral et même municipal dans le cas des maisons situées à Ottawa ; elles cherchent à séduire les mêmes lecteurs et convoitent les mêmes prix littéraires. Le paysage est donc bien rempli lorsque Robert Yergeau décide de créer les Éditions du Nordir, à Hearst en 1988.

[12] Centre de recherche en civilisation canadienne-française, « Notes historiques », Fonds Les Éditions L'Interligne, C86, https://arts.uottawa.ca/crccf/fonds/C86 (consulté le 7 septembre 2021).

[13] S.A. (1996), « 15e anniversaire des Éditions L'Interligne », *Liaison*, No 86, p. 27.

[14] Flamand, Jacques, « Entrevue accordée à Joël Beddows et Lucie Hotte dans le cadre du projet "Construction d'une mémoire française à Ottawa : savoirs communautaires et réseaux sociaux" », 2013.

[15] Bertoli, Monique, « Entrevue accordée à Joël Beddows et Lucie Hotte dans le cadre du projet "Construction d'une mémoire française à Ottawa : savoirs communautaires et réseaux sociaux" », 2013.

Published in : GLINOER, Anthony (dir.), *Les maisons d'édition francophones au prisme de leurs archives*, Editions des archives contemporaines, ISBN : 9782813004130, doi : 10.17184/eac.9782813004130

2 Les Éditions du Nordir : une maison d'édition moderne et provocante

Connu pour sa fougue, son franc-parler et ses propos provocateurs, l'éditeur, professeur, poète et critique Robert Yergeau n'a pas manqué, au fil des ans, de prendre la parole pour assurer une place de choix à sa maison d'édition, les Éditions du Nordir, dans le paysage littéraire franco-ontarien. Ce discours souvent repris oralement dans diverses circonstances alimente aussi[16], de façon plus nuancée, les demandes de subvention de la maison, transparaît dans les entretiens avec l'éditeur et soutient divers articles, préfaces et autres textes signés par Yergeau, dont le recueil de poèmes *Les Franco-Ontariens et les cure-dents*. Il est clair que l'éditeur sent très tôt la nécessité de tailler une place à sa maison d'édition puisque la compétition est féroce. En 1988, les quatre maisons d'édition franco-ontariennes se disputent les rares subventions, la maigre couverture médiatique et le pauvre lectorat qui sont le sort des littératures minoritaires. S'engage alors une lutte pour le capital financier, mais aussi pour le capital symbolique qui peut mener à un capital financier accru. L'enjeu est de taille, car sans l'appui gouvernemental, sans subventions, les maisons d'édition franco-canadiennes ne peuvent pas mener leurs activités éditoriales. Il n'est pas question ici de faire des profits, car ces quatre maisons sont toutes à but non lucratif[17], mais bien de survivre. Il n'en demeure pas moins que pour être admissible aux subventions, il faut être solvable et montrer que les livres que l'on publie sont de haute qualité (la critique en est une preuve) et trouvent des acheteurs (les chiffres de vente en sont garants). Pour Yergeau, un défi supplémentaire s'impose, soit celui de la littérarité des textes publiés, de leur valeur littéraire, chose si difficile à définir, mais à laquelle l'éditeur tient mordicus. La question est importante, car, comme me le disait un jour l'éditeur du Nordir, pour être admissible aux subventions les éditeurs devaient à l'époque publier un nombre minimal de livres[18]. Il soutenait avec véhémence que certains éditeurs mettaient de côté la qualité pour privilégier la quantité. Dans un rapport soumis au Conseil des arts de l'Ontario, le 24 janvier 2003, il affirme :

> « La qualité littéraire et par le fait même la qualité d'une maison d'édition ne se mesurent pas au nombre de livres publiés. Nous pourrions sans doute publier un plus grand nombre de livres annuellement, mais nous le ferions au détriment du niveau de la qualité artistique que nous voulons sans cesse améliorer[19] ».

Yergeau a un profil très différent des autres éditeurs franco-ontariens de l'époque puisqu'il est un poète et un universitaire. Il a fait ses études à l'Université de Sherbrooke

[16] Denise Truax, directrice des Éditions Prise de parole, m'a confié qu'une correspondance entre elle et Yergeau existe, datant des années où elle était présidente du Regroupement des éditeurs canadiens-français (RECF), mais je n'ai pas pu la retracer dans le fonds d'archives du RECF, ni dans celui des Éditions du Nordir. Une recherche plus poussée s'imposera quand les fonds seront entièrement traités.

[17] Le statut de certaines maisons change parfois. Les Éditions du Nordir sont devenues une société à but non lucratif en 1996, soit huit ans après leur fondation.

[18] Pour les critères d'admissibilité aujourd'hui en vigueur, voir Conseil des arts de l'Ontario, « Édition francophone – Fonctionnement », https://www.arts.on.ca/programmes-de-subvention/edition-francophone-fonctionnement (consulté le 8 septembre 2021).

[19] Yergeau, Robert, « Rapport sur l'exercice en cours (2002-début 2003) », Université d'Ottawa, Centre de recherche en civilisation canadienne-française (ci-après CRCCF), Fonds Éditions du Nordir, C163/1/3/32.

Published in : GLINOER, Anthony (dir.), *Les maisons d'édition francophones au prisme de leurs archives*, Editions des archives contemporaines, ISBN : 9782813004130, doi : 10.17184/eac.9782813004130

où il a obtenu un doctorat en 1985. L'année précédente, en 1984, il a accepté un poste au Collège universitaire de Hearst dans le nord de l'Ontario (aujourd'hui l'Université de Hearst), où il enseignera jusqu'en 1989, année où il entre en poste à l'Université d'Ottawa. Durant son séjour à Hearst, Yergeau se liera d'amitié avec le poète Guy Lizotte et le sociologue Roger Bernard, qui est son collègue à l'Université de Hearst. Ces amitiés seront déterminantes dans son parcours professionnel. Alors que le premier l'amènera à repenser son rapport à la poésie, le second suscitera en lui le désir de fonder une maison d'édition.

L'Université de Sherbrooke où Yergeau a étudié était déjà connue, à l'époque, pour son intérêt pour l'édition. Les Éditions Naaman, fondées par le professeur Antoine Naaman en 1973, occupaient une place importante sur la scène littéraire francophone du Canada. Le premier recueil de Yergeau, *L'oralité de l'émeute*, y paraît d'ailleurs en 1980 et le futur éditeur ne manque pas de rendre hommage à cet ancien professeur qui l'a inspiré dans l'avant-propos qu'il signe au livre commémoratif des 10 ans du Nordir. Il n'est dès lors pas étonnant que le poète envisage de devenir éditeur lui-même lorsque Roger Bernard lui apprend qu'il ne trouve pas d'éditeur pour son livre *De Québécois à Ontarois*. Deux ouvrages paraissent en fait en 1988 au Nordir. Le premier est le recueil de poésie *Que personne ne bouge !* de Jacques Poirier, qui deviendra le partenaire de Yergeau à la maison d'édition, et le livre de Bernard qui remportera le prix Omer-Legault, remis à l'ouvrage le plus méritoire sur l'Ontario français. Création (surtout poétique) et réflexion seront d'ailleurs les deux mots qui définiront le mieux, selon Yergeau, son projet. Dans un entretien qu'il accorde à Johanne Melançon lors de la célébration du 15e anniversaire du Nordir, il dit :

> « Peut-être parce que la maison a été fondée pour publier l'essai de Roger Bernard, aussi peut-être à cause de ma propre formation ou les deux à la fois (études universitaires et auteur de recueils de poésie), j'étais sensible aux deux aspects de la vie littéraire : la création et la réflexion. Dès le départ, au Nordir, j'ai vraiment voulu imposer cette double voix, celle de la création et de la réflexion[20] ».

En 2003, alors qu'il suspend les activités de la maison, la charge étant devenue trop lourde combinée à son travail de professeur, il souhaite que la maison « continue à publier des œuvres de création, de réflexion sur l'Ontario français et qu'elle poursuive la découverte de nouveaux auteurs[21] ».

La publication des deux premiers livres de la maison illustre également la tension qui habite Yergeau tout au long de sa carrière d'éditeur et qui alimente son discours tout empreint d'un antiparticularisme qui le mène à dénigrer ce que fait Prise de parole, la plus importante maison d'édition en Ontario français durant les années 1980 et sans doute encore aujourd'hui, ainsi qu'à ignorer ce que publient les autres maisons d'édition dont L'Interligne, jusqu'à ce que Stefan Psenak, un écrivain qu'il publie, en prenne la direction. La conception de la littérature qui oriente le travail d'éditeur de

[20] Melançon, Johanne (2003), « Le Nordir depuis 15 ans, imposer de nouvelles voix en création et en réflexion », *Liaison*, No 118, p. 14.

[21] Pilon, France, « Pause au Nordir », *Le Droit*, 25 octobre 2003, p. A18.

Published in : GLINOER, Anthony (dir.), *Les maisons d'édition francophones au prisme de leurs archives*, Editions des archives contemporaines, ISBN : 9782813004130, doi : 10.17184/eac.9782813004130

Yergeau lui vient certainement de ses études en lettres ; il la définit lui-même comme celle de la modernité. Marqué par la « forte dose de sémiotique et de structuralisme, de Barthes et de Greimas[22] » reçue pendant ses études, il ne connaît, dit-il,

> « des fleurs que celles de Baudelaire et [il préfère] de beaucoup les natures mortes à la nature vivante. À l'Université, poursuit-il, on [lui] avait appris à ranger, pour paraphraser Sartre, la nature au magasin des accessoires. Intellectualisme oblige, [il] lisait Mallarmé, Valéry, Ponge et tous leurs épigones formalistes[23] ».

Sa conception de la poésie est donc diamétralement opposée à celle de Lizotte, que Yergeau décrit comme consistant « à écouter le bruit du vent dans les mots, à voir les oiseaux dans les phrases et les aurores boréales dans les poèmes ». Il évoque « [s]on premier mouvement [qui] fut de rejeter toutes ces vieilleries poétiques. Pire, la poésie de Guy Lizotte incarnait, croyai[t-il] alors, tout ce qu['il] exécrai[t] : la simplicité non exempte de morale, la naïveté, la nature ». Cette vision de la littérature et de la poésie, il a appris à la moduler, si ce n'est à la rejeter au contact de Lizotte. Il affirme même dans ce texte hommage : « J'avais tout faux[24] ».

Si Lizotte amène Yergeau à repenser ses préjugés à l'égard de la vraie et bonne littérature, il semble que cela ne se soit pas fait de façon aussi tranchée qu'il l'affirme, puisque sa maison, dont le mandat était d'accompagner des écrivains aguerris dans leur cheminement créateur et de publier une nouvelle génération d'écrivains franco-ontariens, souvent recrutés dans les cours de création littéraire qu'il enseignait à l'Université d'Ottawa, privilégiait clairement les œuvres de ladite modernité et, comme Yergeau ne craint pas la polémique, celles qui dérangent et se démarquent de ce que publient les autres maisons franco-ontariennes. Dans une demande de subvention au Conseil des arts du Canada, il écrit que « le Nordir s'est fixé comme objectif de faire connaître de nouveaux auteurs et de privilégier les livres qui témoignent des enjeux actuels en littérature et culture franco-ontariennes[25] ». Moderne, actuel, jeune, nouveau sont les termes qui reviennent régulièrement sous sa plume.

À cela s'ajoute un rejet marqué du particularisme[26] en création et comme grille de lecture. Une anecdote en témoigne amplement. En 1995, Yergeau apprend que mon collègue François Ouellet et moi organisons un colloque qui aura lieu en mai 1996 et qui vise à débarrasser la critique littéraire franco-ontarienne de la lorgnette identitaire et particulariste, rien de moins. Alors étudiants au doctorat, François et moi étions nourris de structuralisme et de sémiotique et assez téméraires ou naïfs pour

[22] Yergeau, Robert (2002), « Postface. L'arrache-clou », *in* Lizotte, Guy, *Reprises*, Prise de parole, Coll. « Bibliothèque canadienne-française », Sudbury, p. 153. Ce texte est d'abord paru dans la revue *Liaison*, No 111, été 2001, p. 22-23.

[23] *Ibid.*

[24] *Ibid.*

[25] Yergeau, Robert (1998), « [Dossier envoyé au Conseil des arts du Canada] », CRCCF, Université d'Ottawa, Fonds Éditions du Nordir, C163/1/3/31.

[26] Au sujet des tensions entre particularisme et universalisme, voir Hotte, Lucie (2002), « La littérature franco-ontarienne à la recherche d'une nouvelle voie : enjeux du particularisme et de l'universalisme », *in* Hotte, Lucie (dir.), *La littérature franco-ontarienne : voies nouvelles, nouvelles voix*, Le Nordir, Ottawa, p. 35-47.

Published in : GLINOER, Anthony (dir.), *Les maisons d'édition francophones au prisme de leurs archives*, Editions des archives contemporaines, ISBN : 9782813004130, doi : 10.17184/eac.9782813004130

proposer une telle chose. Yergeau saisit l'occasion pour nous offrir de publier un ouvrage collectif tiré des communications présentées au colloque. Nous avions prévu publier un numéro spécial dans la revue *Tangence*, mais Yergeau insiste pour en faire un livre. À l'époque, nous n'avions pas tenté de comprendre pourquoi cet éditeur était si intéressé par notre ouvrage. Nous en étions plutôt flattés. Aujourd'hui il est clair à mes yeux que ce que nous cherchions à promouvoir, une lecture esthétique et formaliste de la littérature franco-ontarienne, s'arrimait bien à la conception que se faisait Yergeau de la littérature qu'il souhaitait publier. Yergeau lui-même donne notre ouvrage en exemple de ce qu'il considérait comme une nouvelle voie en critique littéraire franco-ontarienne, puisque le livre marque, dit-il, « un tournant dans les discours critiques privilégiant un questionnement esthétique plutôt qu'une critique plus "identitaire"[27] ».

Si Yergeau veut « briser [le] cercle » « de l'anti-intellectualisme de la part des écrivains franco-ontariens, peut-être même de la part des maisons d'édition ! […] et imposer à la fois de nouvelles voies littéraires, poétiques, créatrices, et de nouvelles voix de réflexion[28] », il va sans dire qu'il associe tout ce qu'il rejette à la maison d'édition sudburoise qu'il perçoit comme sa principale rivale. Prise de parole est à ses yeux ringarde, alors que le Nordir « mise sur les œuvres qui proposent une vision "un peu plus provocante, provocatrice, dérangeante"[29] ».

3 Une lutte pour le capital symbolique : la modernité littéraire contre le particularisme

Dans les entrevues qu'il accorde et dans les demandes de subvention qu'il soumet, Yergeau souligne le côté novateur, jeune et contestataire de sa maison d'édition. Il reprend, inconsciemment sans doute, les poncifs liés à la modernité littéraire qu'il prétend avoir délaissés. À preuve, cet extrait d'une demande auprès du Conseil des arts du Canada datée du 12 novembre 1999 :

> « Ainsi, à propos des œuvres de fiction, la problématique de l'écriture mise en scène par les auteurs nous intéresse-t-elle au premier plan. Nous tenons à privilégier des écritures sinon nouvelles, à tout le moins conscientes des enjeux actuels de la création. En ce qui concerne les essais, […] nous nous intéressons aussi (surtout ?) au contenu, à ce que les auteurs proposent comme lecture nouvelle des réalités littéraires, culturelles et sociales franco-ontariennes[30] ».

En février 2002, il revient sur ce qu'il considère être la spécificité du Nordir :

> « Le Nordir a toujours cherché à jouer un triple rôle : découvreur d'écrivains, d'une part ; accompagnateur, d'autre part ; enfin, animateur. […]

[27] Melançon, Johanne (2003), « Le Nordir depuis 15 ans, imposer de nouvelles voix en création et en réflexion », *op. cit.*, p. 15.
[28] *Ibid.*, p. 14.
[29] *Ibid.*, p. 15.
[30] Yergeau, Robert (1998), « [Dossier envoyé au Conseil des arts du Canada] », *op. cit.*

Published in : GLINOER, Anthony (dir.), *Les maisons d'édition francophones au prisme de leurs archives*, Editions des archives contemporaines, ISBN : 9782813004130, doi : 10.17184/eac.9782813004130

> En ce sens le cycle continue : en 2001-2002, il faut permettre à de nouveaux écrivains de se faire entendre [...] C'est le rôle majeur du Nordir et, oserions-nous écrire, sa "vocation". À la lumière de ce rôle, Le Nordir occupe, croyons-nous lucidement, une *place unique* dans le paysage culturel franco-ontarien[31] [...] »

Ce positionnement du Nordir relègue implicitement les autres maisons et particulièrement Prise de parole à la tradition et à une littérature conventionnelle. Plus loin dans la demande à la ville d'Ottawa de 2002, il écrit :

> « En quoi nos "programmes sont uniques et provocateurs" ? Trève de modestie, et écrivons-le comme nous le pensons ! Nous avons en quelque sorte façonné le nouveau paysage littéraire franco-ontarien des années quatre-vingt-dix [...] Les poètes, dramaturges, romanciers, nouvelliers publiés au Nordir explorent les enjeux propres à notre époque. Ces explorations/interrogations passent parfois par un rapport identitaire à l'Ontario, mais la plupart du temps ce n'est plus le cas. Les créateurs franco-ontariens ne se sentent plus tenus de faire acte d'allégeance à certains dogmes (oralité, identité, etc.) qui ont (trop ?) longtemps marqué la littérature de leurs aînés[32] ».

Selon moi, il faut entendre ici la littérature publiée par Prise de parole qui sera particulièrement prise à partie dans le recueil *Les Franco-Ontariens et les cure-dents*. À ce moment, Yergeau croit avoir enfin réussi à supplanter sa rivale. Il dit à Johanne Melançon, à l'occasion du Salon du livre de l'Outaouais de 2001, que le « phénomène à remarquer porte sur le fait qu'Ottawa est vraiment devenu le centre littéraire de l'Ontario français ». Il semble se réjouir du fait que « Prise de parole a perdu trois de ses auteurs les plus importants et, historiquement, parmi les plus importants de l'Ontario français : Brodeur, Dionne, Poulin[33] ».

Si la bienséance, voire la loi, ne permettent pas à Yergeau d'être plus critique de ses compétiteurs dans les demandes de subvention, il ne se prive pas de les critiquer vertement dans le brûlot intitulé *Les Franco-Ontariens et les cure-dents*[34] qu'il publie en 1993 sous pseudonyme. Dans ce livre, il ridiculise l'idéologie victimaire et surtout les écrivains franco-ontariens les plus connus de la génération précédente, presque exclusivement ceux publiés aux Éditions Prise de parole, dont Doric Germain, Jocelyne Villeneuve, Patrice Desbiens, Gabrielle Poulin, Marguerite Andersen, Maurice Henrie, et même Daniel Poliquin, dont le roman *L'Obomsawin* est paru à la maison sudburoise, après la parution d'un roman et d'un recueil de nouvelles au Québec. Dans les années qui suivront, le Nordir publiera certains de ces écrivains ridiculisés dont Doric

[31] Yergeau, Robert, « 1. Valeur artistique », Fonds Éditions du Nordir, CRCCF, Université d'Ottawa, C-163-1/3/33, p. 5. Je souligne.

[32] *Ibid.*, p. 6.

[33] Melançon, Johanne (2001), « Que penser de la rentrée littéraire du printemps 2001 ? », *Liaison*, No 111, p. 21.

[34] Braise, Béatrice (pseudonyme de Robert Yergeau), *Les Franco-Ontariens et les cure-dents*, Le Nordir, Ottawa, 1993.

Published in : GLINOER, Anthony (dir.), *Les maisons d'édition francophones au prisme de leurs archives*, Editions des archives contemporaines, ISBN : 9782813004130, doi : 10.17184/eac.9782813004130

Germain, Daniel Poliquin et Gabrielle Poulin. La plupart de ces écrivains et écrivaines, mais pas tous, sont associés à la littérature particulariste. Le poème « Futilité » illustre le mieux cette morgue face à une certaine littérature franco-ontarienne :

> Je lis dans *le Droit*[35]
> qu'un Franco-Ontarien
> s'est fait prendre
> en train de voler dans une librairie
> un livre de Maurice Henrie[36]
> se faire arrêter pour Maurice Henrie ?

Plus loin, dans le même poème, Yergeau s'en prend à André Paiement, considéré comme le père de la dramaturgie franco-ontarienne contemporaine, dont le suicide à 28 ans a alimenté le mythe de l'écrivain maudit qui s'attache à lui, et à Patrice Desbiens, le poète le plus connu de l'Ontario français, autre écrivain mythique associé à la figure du « poète crotté[37] ». Tous deux sont, bien entendu, des écrivains publiés chez Prise de parole. Le troisième écrivain mentionné, André Leduc, mort lui aussi très jeune, a fait paraître en 1987 un recueil chez Prise de parole, *De nulle part*[38], livre que Michel Courchesne qualifie d'hermétique[39], ce qui le détache de l'esthétique particulariste.

> André Paiement vit de la lumière noire
> André Leduc réclama un cure-dent
> Un écrivaillon franco-ontarien s'écria : je meurs
> comme Molière comme Baudelaire
> Un spécialiste franco-ontarien de Desbiens avoua dans un
> dernier râle que Desbiens l'avait toujours fait chier

Robert Yergeau a, pour sa part, étudié la poésie de Leduc, qu'il analyse dans son article « La poésie franco-ontarienne : les lieux de la dépossession[40] ». Sa lecture des

[35] *Le Droit* est le quotidien francophone d'Ottawa.

[36] Maurice Henrie est un écrivain prolifique de l'Ontario français. En 1993, lorsque paraît *Les Franco-Ontariens et les cure-dents*, il n'a toutefois publié que deux recueils de nouvelles, soit *La chambre à mourir* (L'Instant même, Québec, 1988) et *Le pont sur le temps* (Prise de parole, Sudbury, 1992). Les deux recueils se sont mérité le Prix du livre d'Ottawa (à l'époque Prix du livre d'Ottawa-Carleton). Si le premier est un recueil à saveur particulariste inspiré par les souvenirs d'enfance de l'auteur, dans le second, « qui prend appui sur le *Parti pris des choses* de Francis Ponge », « Henrie s'attache à observer les objets familiers qui nous entourent, feuilles, fleurs, fumée, ou les menus gestes qui composent notre quotidien, un éternuement, la quête d'un souvenir, la somnolence » (Bourbonnais, Nicole (2005), « De l'intertextualité comme espace de renouvellement dans la littérature franco-ontarienne », *in* Hotte, Lucie ; Melançon, Johanne (dir.), *Thèmes et variations : regards sur la littérature franco-ontarienne*, Prise de parole, Coll. « Agora », Sudbury, p. 314-315). Ce n'est donc pas le livre paru chez Prise de parole qui adhère à l'esthétique particulariste.

[37] Voir Brissette, Pascal, *La malédiction littéraire. Du poète crotté au génie malheureux*, Presses de l'Université de Montréal, Coll. « Socius », Montréal, 2005.

[38] Ses deux recueils précédents sont parus aux Éditions Naaman à Sherbrooke en 1983 et aux Éditions du Vermillon à Ottawa en 1984. Au moment de la parution du recueil de Béatrice Braise, il avait publié un quatrième recueil aux Écrits des forges, à Trois-Rivières.

[39] Courchesne, Michel (1988), « L'espoir à l'échelle du cosmos [compte rendu d'André Leduc, *De nulle part*] », *Liaison*, No 48, p. 24.

[40] Yergeau, Robert (1991), « La poésie franco-ontarienne : les lieux de la dépossession », *Francophonies d'Amérique*, No 1, p. 7-13.

Published in : GLINOER, Anthony (dir.), *Les maisons d'édition francophones au prisme de leurs archives*, Editions des archives contemporaines, ISBN : 9782813004130, doi : 10.17184/eac.9782813004130

recueils *De nulle part* et *Une barque sur la lune* est plutôt positive : « Flamboyante tentative de relecture du monde, *De nulle part* se révèle tout ensemble un réquisitoire contre la barbarie à visage humain, une insoumission à la bêtise régnante, un appel à la conscience d'être[41] ». Et Yergeau conclut : « *De nulle part* est un livre audacieux, provocant, baroque, comme il ne s'en écrit pas assez en Ontario français[42] ». La présence de Leduc dans le livre signé Béatrice Braise n'est donc pas due à un dédain de sa poésie. Les hypothèses pour l'expliquer sont nombreuses, dont celle qui prévaut dans les coulisses du milieu littéraire de l'époque : Béatrice Braise s'en prend à Prise de parole et le Nordir la publie pour cette raison. De là, il n'y a qu'un pas vers la croyance que Jacques Poirier, le codirecteur du Nordir, en est l'auteur. Cette rumeur sera tellement crue que le *Dictionnaire des écrits de l'Ontario français 1613-1993* lui en attribue la paternité[43]. C'est Poirier lui-même qui dévoile que Yergeau en est l'auteur après son décès[44].

Le poème « La vengeance de l'orig(i)nal », titre qui parodie celui du premier roman de Doric Germain, *La vengeance de l'orignal*, tombe dans la surenchère du mépris :

> Doric Germain a été aperçu
> en train de caller l'orignal
> sur les pelouses de Queen's Park
>
> Interrogé par les passants sur ce geste
> d'identité franco-ontarienne, il a déclaré :
> « Je voulais montrer à Marguerite Andersen
> que les orignaux sont des hommes. Des vrais. »
>
> Les écrivains franco-ontariens obtiennent des bourses
> du Conseil des Arts de l'Ontario mais publient à Montréal[45]
>
> Pourquoi ?
>
> Marguerite Andersen :
> « Le féminisme n'est pas rentable en Ontario français. »
> Daniel Poliquin :
> « Mon œuvre est grande et l'Ontario français est petit. »

[41] *Ibid.*, p. 9.

[42] *Ibid.*

[43] DÉOF (2010), « *Franco-Ontariens et les cure-dents (Les)*. Par Béatrice Braise [pseudonyme de Jacques Poirier] », *in* Gervais, Gaétan ; Pichette, Jean-Pierre (dir.), *Dictionnaires des écrits de l'Ontario français 1613-1993*, Presses de l'Université d'Ottawa, Ottawa, p. 360. Les articles signés DÉOF sont rédigés par l'équipe du dictionnaire.

[44] Poirier, Jacques (2012), « *Les Franco-Ontariens et les cure-dents* : le livre noir de la littérature franco-ontarienne », *Liaison*, No 155, p. 12-13.

[45] Dans la liste qui suit, seul Jean Éthier-Blais n'a publié qu'au Québec. En 1993, Daniel Poliquin a publié deux romans et un recueil de nouvelles au Québec ainsi qu'un roman chez Prise de parole, Marguerite Andersen a publié deux romans et un livre pour la jeunesse au Québec ainsi qu'un roman et un recueil de nouvelles chez Prise de parole, Doric Germain a publié ses quatre romans chez Prise de parole. Le cinquième paraîtra au Nordir ! Pour sa part, Hélène Brodeur, après avoir publié le premier tome de sa trilogie au Québec, publiera les deux derniers chez Prise de parole.

Published in : GLINOER, Anthony (dir.), *Les maisons d'édition francophones au prisme de leurs archives*, Editions des archives contemporaines, ISBN : 9782813004130, doi : 10.17184/eac.9782813004130

> Jean Éthier-Blais :
> « Je n'ai jamais obtenu de bourses du CAO.
> De toute façon, existe-t-il des maisons d'édition en Ontario ? »
>
> Doric Germain :
> « Je les envie. J'aurais voulu publier à Montréal
> mais tous mes manus ont été refusés. »
>
> Pourquoi les écrivains qui ont déjà publié au Québec
> publient-ils en Ontario ?
>
> Seule Hélène Brodeur a eu le courage de témoigner :
> « Aussi bien faire la pute avec le Nouvel Ontario[46]
> que sur la rue Ontario[47]. »

Comme le recueil signé Braise a connu une réception critique des plus modestes, bien que tout le monde en ait parlé dans le milieu littéraire franco-ontarien, Yergeau et Poirier ont crié à la censure, puis laissé planer la rumeur que Jacques Poirier en était l'auteur, ce qui a donné les coudées franches à Yergeau pour étudier la réception critique du livre[48]. Cet article laisse croire qu'il avait, avec la publication de ce livre, le désir de faire un coup médiatique[49]. Yergeau y parle d'abord de la réception en Ontario pour signaler qu'elle fait état de la « petite chicane de famille dans le milieu culturel franco-ontarien », de la censure présumée, puisque les membres du comité de rédaction de la revue *Liaison* auraient interdit la publication d'un compte rendu du livre et que celui d'Hédi Bouraoui aurait été refusé par la revue *Envol* et le journal *L'Express de Toronto*, des « remous institutionnels » qu'aurait suscités le recueil (bien qu'on puisse douter que deux articles dans des journaux étudiants constituent un raz-de-marée institutionnel)[50]. Selon l'auteur,

> « Ces quelques extraits l'attestent : la dimension identitaire a été retenue par les uns et les autres ; retenue à un point tel que le "refus" de *Liaison*, d'*Envol* et de *L'Express de Toronto* de rendre compte du recueil illustre avec éclat un malaise (mal être) identitaire. Cette réception en dit moins sur le recueil que sur l'extrême susceptibilité d'un champ littéraire en perpétuelle construction identitaire[51] [...] »

[46] Le Nouvel Ontario désigne une région du nord de l'Ontario dont Sudbury serait le centre.

[47] Il s'agit d'une rue de Montréal.

[48] Yergeau, Robert (2000), « L'enfer institutionnel, est-ce les autres ou nous-mêmes ? ou Le goût d'un champ littéraire est-il le dégoût d'un autre champ ? », *in* Reguigui, Ali ; Bouraoui, Hédi (dir.), *La littérature franco-ontarienne. État des lieux*, Institut franco-ontarien, Université Laurentienne, Coll. « Série monographique en sciences humaines », Sudbury, p. 89. Une deuxième édition augmentée de cet ouvrage est parue chez Prise de parole. Je cite la première édition.

[49] Il est d'ailleurs clair, à la lecture du livre, que ce ne sont pas des questions esthétiques qui guident l'éditeur. Claude Beausoleil affirme même qu'« [i]l est rare que l'on dise d'un livre de poésie qu'il soit carrément stupide. C'est pourtant le premier mot qui vient à l'esprit après la lecture de ce livre » ; Beausoleil, Claude (1994), « Ailleurs, la poésie », *Estuaire*, No 72, p. 86.

[50] Voir Yergeau, Robert (2000), « L'enfer institutionnel, est-ce les autres ou nous-mêmes ? ou Le goût d'un champ littéraire est-il le dégoût d'un autre champ ? », *op. cit.*, p. 103-105.

[51] *Ibid.*, p. 105.

Published in : GLINOER, Anthony (dir.), *Les maisons d'édition francophones au prisme de leurs archives*, Editions des archives contemporaines, ISBN : 9782813004130, doi : 10.17184/eac.9782813004130

Conclusion

Bien au fait du fonctionnement de l'institution littéraire et de l'importance du capital symbolique dans le positionnement des maisons d'édition, Yergeau défend âprement les valeurs littéraires auxquelles il croit et n'hésite pas à défier ses adversaires.

Prise de parole, qu'il présente comme l'éditeur des écrivains identitaires de la première génération, devient le faire-valoir du Nordir. L'éditeur manipule habilement le discours critique en analysant la réception d'un livre dont il est l'auteur à l'insu de tous. Il utilise en fait chaque type de discours de façon différente. Quand il tient un discours public, que ce soit dans les entretiens qu'il donne ou les articles savants qu'il publie, Yergeau s'assure que ses propos sont mesurés et s'il montre la supériorité du Nordir sur les autres maisons d'édition, c'est par un raisonnement logique et une démonstration voulue scientifique. Il en est autrement du discours à plus faible diffusion qui n'a souvent qu'un seul destinataire et dont témoignent les demandes de subvention et autres documents d'archives. Dans ces écrits, Yergeau clame ouvertement la supériorité de sa maison, mais se garde bien de vilipender les maisons concurrentes. Enfin, dans le pamphlet qu'il publie sous pseudonyme, il délaisse toute velléité de bienséance et dénigre avec véhémence certains écrivains franco-ontariens, surtout ceux de Prise de parole, qu'il associe à une esthétique passéiste, démodée et sans intérêt. Ces méthodes pour le moins inhabituelles ont permis à Yergeau de faire du Nordir une maison d'édition incontournable en Ontario français, car il a réussi à « imposer une nouvelle génération d'écrivains… Stefan Psenak, Michel Ouellette, Patrick Leroux, Margaret Michèle Cook[52] », lauréats de maints prix, liste à laquelle on peut ajouter plusieurs autres noms, dont celui de l'essayiste François Paré. Les Éditions du Nordir et son directeur-fondateur ont ainsi clairement ouvert une nouvelle voie esthétique en littérature franco-ontarienne et ont permis l'émergence d'un nouveau discours critique par la publication d'essais fondateurs, mais cela s'est fait au prix d'une lutte qui a divisé le milieu littéraire exigu de l'Ontario français.

Bibliographie

Sources

Bertoli, Monique, « Entrevue accordée à Joël Beddows et Lucie Hotte dans le cadre du projet "Construction d'une mémoire française à Ottawa : savoirs communautaires et réseaux sociaux" », 2013.

Flamand, Jacques, « Entrevue accordée à Joël Beddows et Lucie Hotte dans le cadre du projet "Construction d'une mémoire française à Ottawa : savoirs communautaires et réseaux sociaux" », 2013.

Fonds des Éditions du Nordir, CRCCF, Université d'Ottawa, C-163.

Fonds des Éditions du Vermillon, CRCCF, Université d'Ottawa, C-159.

Fonds des Éditions L'Interligne, CRCCF, Université d'Ottawa, C-86.

Fonds du Regroupement des éditeurs canadiens-français, CRCCF, Université d'Ottawa, C-164.

Fonds de Robert Yergeau, CRCCF, Université d'Ottawa, P367.

[52] Melançon, Johanne (2003), « Le Nordir depuis 15 ans, imposer de nouvelles voix en création et en réflexion », *op. cit.*, p. 14.

Published in : GLINOER, Anthony (dir.), *Les maisons d'édition francophones au prisme de leurs archives*, Editions des archives contemporaines, ISBN : 9782813004130, doi : 10.17184/eac.9782813004130

Ouvrages et articles

Beausoleil, Claude (1994), « Ailleurs, la poésie », *Estuaire*, No 72, p. 86.

Bourbonnais, Nicole (2005), « De l'intertextualité comme espace de renouvellement dans la littérature franco-ontarienne », *in* Hotte, Lucie ; Melançon, Johanne (dir.), *Thèmes et variations : regards sur la littérature franco-ontarienne*, Prise de parole, Coll. « Agora », Sudbury, p. 313-335.

Braise, Béatrice (pseudonyme de Robert Yergeau) (1993), *Les Franco-Ontariens et les cure-dents*, Le Nordir, Ottawa.

Brissette, Pascal (2005), *La malédiction littéraire. Du poète crotté au génie malheureux*, Presses de l'Université de Montréal, Coll. « Socius », Montréal.

Courchesne, Michel (1988), « L'espoir à l'échelle du cosmos [compte rendu d'André Leduc, *De nulle part*] », *Liaison*, No 48, p. 24.

DÉOF (2010), « *Franco-Ontariens et les cure-dents (Les)*. Par Béatrice Braise [pseudonyme de Jacques Poirier] », *in* Gervais, Gaétan ; Pichette, Jean-Pierre (dir.), *Dictionnaires des écrits de l'Ontario français 1613-1993*, Presses de l'Université d'Ottawa, Ottawa, p. 360.

Henrie, Maurice (1988), *La chambre à mourir*, L'Instant même, Québec.

Henrie, Maurice (1992), *Le pont sur le temps*, Prise de parole, Sudbury.

Hotte, Lucie (2002), « La littérature franco-ontarienne à la recherche d'une nouvelle voie : enjeux du particularisme et de l'universalisme », *in* Hotte, Lucie (dir.), *La littérature franco-ontarienne : voies nouvelles, nouvelles voix*, Le Nordir, Ottawa, p. 35-47.

Léveillé, J.R. (2015), « La petite histoire de la fondation des Éditions du Blé », *Cahiers franco-canadiens de l'Ouest*, vol. 27, No 2, p. 243-257. doi.org/10.7202/1034285ar.

Lonergan, David (2013)à, *Acadie 1972. Naissance de la modernité acadienne*, Prise de parole, Coll. « Agora », Sudbury.

Melançon, Johanne (2003), « Le Nordir depuis 15 ans, imposer de nouvelles voix en création et en réflexion », *Liaison*, No 118, p. 14-16.

Melançon, Johanne (2001), « Que penser de la rentrée littéraire du printemps 2001 ? », *Liaison*, No 111, p. 20-21.

Pilon, France (2003), « Pause au Nordir », *Le Droit*, 25 octobre 2003, p. A18.

Poirier, Jacques (2012), « *Les Franco-Ontariens et les cure-dents* : le livre noir de la littérature franco-ontarienne », *Liaison*, No 155, p. 12-13.

S. A. (1996), « 15e anniversaire des Éditions L'Interligne », *Liaison*, No 86, p. 27.

Yergeau, Robert (1991), « La poésie franco-ontarienne : les lieux de la dépossession », *Francophonies d'Amérique*, No 1, p. 7-13

Yergeau, Robert (2002), « Postface. L'arrache-clou », *in* Lizotte, Guy, *Reprises*, Prise de parole, Coll. « Bibliothèque canadienne-française », p. 153-156. Ce texte est d'abord paru dans la revue *Liaison*, No 111, été 2001, p. 22-23.

Yergeau, Robert (2000), « L'enfer institutionnel, est-ce les autres ou nous-mêmes ? ou Le goût d'un champ littéraire est-il le dégoût d'un autre champ ? », *in* Reguigui, Ali ; Bouraoui, Hédi (dir.), *La littérature franco-ontarienne. État des lieux*, Institut franco-ontarien, Université Laurentienne, Coll. « Série monographique en sciences humaines », Sudbury, p. 89-110.

Sites Internet

Centre de recherche en civilisation canadienne-française, « Notes historiques », Fonds Les Éditions L'Interligne, C86, https://arts.uottawa.ca/crccf/fonds/C86 (consulté le 7 septembre 2021).

Commissariat aux langues officielles, « Infographie : le fait français au Manitoba », https://www.clo-ocol.gc.ca/fr/statistiques/infographiques/presence-francaise-manitoba (consulté le 7 septembre 2021).

Commissariat aux langues officielles, « Infographie : le fait français au Nouveau-Brunswick », https://www.clo-ocol.gc.ca/fr/statistiques/infographiques/presence-francaise-au-nouveau-brunswick (consulté le 7 septembre 2021).

Published in : GLINOER, Anthony (dir.), *Les maisons d'édition francophones au prisme de leurs archives*, Editions des archives contemporaines, ISBN : 9782813004130, doi : 10.17184/eac.9782813004130

Commissariat aux langues officielles, « Infographie : le fait français en Ontario », https://www.clo-ocol.gc.ca/fr/statistiques/infographiques/presence-francophone-ontario (consulté le 7 septembre 2021).

Commissariat aux langues officielles, « Les infographies sur les langues officielles du Canada », https://www.clo-ocol.gc.ca/fr/statistiques/infographiques (consulté le 7 septembre 2021).

Conseil des arts de l'Ontario, « Édition francophone – Fonctionnement », https://www.arts.on.ca/programmes-de-subvention/edition-francophone-fonctionnement (consulté le 8 septembre 2021).

Regroupement des éditeurs franco-canadiens, « Historique », https://refc.ca/a-propos/historique/ (consulté le 7 septembre 2021).

Published in : GLINOER, Anthony (dir.), *Les maisons d'édition francophones au prisme de leurs archives*, Editions des archives contemporaines, ISBN : 9782813004130, doi : 10.17184/eac.9782813004130